

LE RÉVEIL SAINT-PIERRAIS

Journal Républicain

PRIX DE L'ABONNEMENT (*payable d'avance*).
 Pour la Colonie.
 Un an..... 12 fr. 00. — Six mois..... 7 fr. 00
 Union Postale
 Un an..... 15 fr. 00. — Six mois..... 8 fr. 00

FERNAND MAZIER

DIRECTEUR

Quai de la Roncière

Saint-Pierre & Miquelon



PRIX DES ANNONCES.

Une à six lignes..... 3 fr. 00
 Chaque ligne au-dessus..... 0 fr. 40

LE CONFLIT FRANCO-ALLEMAND

Le câble nous a apporté dernièrement des nouvelles rassurantes au sujet des affaires du Maroc.

D'après les dernières nouvelles, l'accord serait fait entre les cabinets de Paris et de Berlin.

Il nous a paru utile de donner à nos lecteurs la biographie des deux ouvriers principaux de cette laborieuse entente; nous voulons parler de M. Maurice Rouvier, ministre des affaires étrangères, et du Prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris.

La vie de M. Rouvier est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en faire une longue biographie. Né en 1842 à Aix-en-Provence, il fut d'abord employé de commerce, et se fit remarquer sous l'Empire par ses idées nettement républiques. Au 4 septembre, il était secrétaire général à Marseille, en 1871 il fut élu député des Bouches du Rhône. Gambetta le fit ministre du Commerce en 1881. Depuis il a été successivement Président du Conseil en 1887, ministre des Finances en 1889-1890, février 1892, décembre 1892, puis il démissionna en janvier 1893 lors de l'affaire du Panama.

Pendant les dix années qui suivent, M. Rouvier se recueille et semble se tenir systématiquement à l'écart de toutes les combinaisons ministérielles. En 1903, M. Combes lui confie à nouveau le portefeuille des Finances, qu'il conserve en prenant la succession de M. Combes, lors de la démission de ce dernier dans les conditions que l'on sait.

Tout dernièrement, M. Rouvier dans des circonstances difficiles fait acte de désintéressement, et de dévouement en abandonnant le ministère des finances pour prendre la succession de M. Delcassé aux affaires étrangères.

M. Rouvier est un travailleur infatigable doublé d'un mélancolique.

Le prince Radolin est moins connu, d'ailleurs il n'est ambassadeur d'Allemagne à Paris que depuis peu d'années, où il a succédé au comte de Munster c'est un diplomate de carrière. Il était ministre de Prusse à la cour de Saxe Weimar quand il fut appelé en 1884, sur la proposition de M. de Bismarck,

au poste de maréchal de la cour du Kronprinz Frédéric.

Quand le Kronprinz devint empereur il éleva le prince Radolin au rang de grand maréchal de la cour.

A l'avènement de Guillaume II, le prince devint grand écuyer ; deux ans après il fut envoyé comme ambassadeur à Constantinople ; En 1894 il fut nommé ambassadeur en Russie.

Un incident survenu à la cour de Russie et auquel il fut directement mêlé l'obligea à quitter ce poste. Nommé à Paris en 1901 le prince Radolin est âgé de 64 ans, descendant d'une vieille famille polonaise, il est très riche et très grand seigneur.

COMMISSION DE LA BALEINE A MIQUELON

Lundi l'après-midi et mardi toute la journée, la commission de la bienheureuse baleine était en ballade, transportée d'abord à Miquelon puis le lendemain au petit Saint-Laurent. Quand on peut profiter de la bonne fortune d'un navire de guerre comme le Troude, c'est une excellente occasion de se déguster, mais pas de se désembrumer.

Le voyage pour Miquelon s'est effectué dans les meilleures conditions, sans le moindre bouchon de brume. Depuis bien des années sans doute, ce pauvre Miquelon n'avait pas été honoré de la visite d'un navire de guerre.

Au moment du débarquement, deux canots, battant pavillon à l'arrière, se sont chargés des membres de la commission qu'ils ont été débarquer à l'étang minuscule qui doit devenir le port Baleinard.

Sur le rivage, le maire, son secrétaire, le médecin et un gendarme attendaient le gouverneur et sa suite. Quelques rares Miquellonnais s'étaient acheminés vers l'endroit où devait se débattre leur destinée baleinarde.

Aussitôt sur les lieux, M. Salomon a décris des plus sommairement le stabit projeté du futur port de la baleine et

des établissements que nécessite l'installation de cette industrie.

Le port, d'après M. Salomon, doit se creuser dans une petite cuvette d'eau à fond de sable et de galet mouvant, qui se trouve à proximité du goulet faisant communiquer la mer avec le grand étang. La difficulté d'exécution, et elle sera grande, sera non de creuser mais de retenir toute cette masse mouvante de menu galet et de sable, et de fixer définitivement l'entrée du goulet qui a si souvent changé de place dans son existence vagabonde et capricieuse.

Ces projets d'un port-abri ne sont encore qu'à l'état d'embryon et les difficultés d'exécution ne sont aussi entrevues qu'à travers un prisme d'heureuse perspective, dans un nuage lointain où se reflète une baleine dorée sur un sable aux poissons d'argent.

Donc le port projeté est à l'état problématique, malgré que des Miquellonnais prétendent qu'au fond de cette cuvette on trouverait des pierres de taille toutes travaillées pour faire les parements des estacades destinées à retenir ces monticules de galet, monticules qui auraient pu effrayer le grand Français, de Lesseps lui-même, s'il avait eu devant lui une mer furieuse qui bouleverse tout, comme fait celle de Miquelon, quand elle se met en colère aux jours de grande tempête.

La prise d'eau douce, indispensable à une telle exploitation, se trouve dans un lointain que la commission n'a pu apercevoir. Elle a cependant été signalée à son attention sous la forme d'un léger ruisseau que quelques lavandières avaient barré pour en retenir les eaux et y faire résonner les échos de l'instrument de Madame Angot encore peu connue à Miquelon.

Quelques Miquellonnais, fervents de Dame Baleine, assistaient à ce premier colloque sur l'utilité ou les inconvénients de la baleine. Prenant acte d'un procès-verbal de constat du gendarme de Miquelon, qui, au nom de la loi, avait constaté que le capelan avait justement donné là où deux carcasses puantes de baleine s'étaient échouées, le gouverneur voulait en déduire a priori que l'odeur de baleine ne pouvait être qu'agréable au capelan et que son

apparition sur nos côtes serait due non à la poursuite des baleines, mais à des lois naturelles qui régissent les mœurs de ce petit poisson, disent les médecins et les naturalistes.

Cet article de foi sur l'apparition capelanière ne peut avoir cours, car il est absolument impossible d'imaginer même par suppositions les mœurs et les lois naturelles qui régissent un poisson aussi nomade et aussi vagabond que le capelan.

De ce côté, les savants avec toute leur science transcendante ne sont pas plus avancés que les morutiers ; on peut même dire qu'ils le sont moins sans crainte de se tromper et sans vouloir en imposer à qui que ce soit.

Cette masse immense de capelan représente si l'on veut une armée à avant garde et à arrière garde (le tout bien compact) qui se trouve pourchassée par son ennemi la baleine : la panique de la frayeur est partout et surtout à l'arrière garde qui se trouve plus à proximité de son ennemi sorte de Gargantua gigantesque.

Dans cette pourchasse furibonde, il n'y a de salut pour le capelan que dans un sauve-qui-peut général vers les basses eaux qui mettent la baleine dans l'impossibilité de continuer sa poursuite par le manque de profondeur. C'est là le simple instinct de la conservation qui pour se sauver d'un danger se précipite aveuglément dans un autre.

Dans le brouhaha que doit être une telle déroute, peut-on admettre que l'avant-garde ait la faculté de choisir son refuge, au point de ne pas tomber même au beau milieu des pourritures d'un de ses ennemis, qui mort n'est plus un danger de même nature, ni de même effrayance.

Qui dit, ou même qui peut dire que le capelan soit doué d'un odorat ? il y a bien des hommes qui n'en ont pas, c'est chose qui se voit, et à Paris la compagnie Richer recrute son personnel militant dans cette catégorie des sans-odorat.

Au retour de cette première excursion de la commission, le Commandant du Troude a tenu à recevoir à sa table la commission entière à laquelle il a offert un délicieux lunch au champagne avec toute la gracieuseté que les officiers de marine savent mettre dans tout ce qu'ils font.

A SAINT-LAURENT

Le lendemain mardi, la commission de la baleine s'embarquait au quai à six heures sur le remorqueur Saint-Pierre pour être transbordeé sur le Troude. A remarquer pas un retardataire, malgré que plusieurs auraient pu mettre en avant un manque d'habitude de se lever si matin ; mais honneur oblige et le culte de la baleine tient les gens éveillés.

Aussitôt à bord du Troude, le départ s'est effectué en bon ordre et dans les

meilleures conditions, quoique en réalité l'on aurait pu désirer un peu plus de soleil, tout au moins pour avoir une quasi-certitude de le retenir captif un peu plus longtemps, certitude que le commandant du Troude ne possédait pas à l'état de confiance dès au départ.

En effet, deux heures après, une brume intense s'élevait, comme on en voit seulement au pays des brouillards terre-neuviens devenus légendaires dans le monde entier. Enfin, à l'approche de la terre anglaise, en signe de l'entente cordiale, au moment où l'on festoyait, les uns à la table du commandant, les autres au Carré des officiers, le voile s'est déchiré et l'entrée radieuse du petit St-Laurent s'est offerte aux yeux émerveillés de ceux qui ne connaissaient pas encore ce coin privilégié de Terre-Neuve.

Dès le déjeuner terminé, la commission s'est dirigée vers l'usine Rismuller, accompagnée, à titre de curieux et de visiteurs, du commandant, du médecin et d'un officier du Troude.

En abordant, on constate, oh ! déception amère ! que la cale de halage manquait du moindre baleineau, que l'usine était sans vie comme dans un jour de chômage. Mais en revanche, cales, quais, plans inclinés, lavoirs et étuvées, le tout était dans un état de propreté récente, les bois portaient encore l'empreinte d'avoir été grattés à blanc, les barils d'huile étaient recouverts de brousse qui atténuaient les senteurs du premier abord.

M. Rismuller en personne sur sa cale a reçu ses visiteurs qui lui ont été présentés individuellement par M. Salomon, faisant fonctions en la circonsistance d'introducteur.

Le docteur Rismuller est un homme déjà d'un certain âge, mais bien conservé, il a la tête et la physionomie toute allemande malgré qu'on le dise naturalisé américain. Avec cela, très réservé, il fait presque silencieusement les honneurs de son établissement, répondant lacóniquement aux questions qui lui sont posées, questions dont la tournure précise en général dans quel sens doit se formuler la réponse.

Comme il est dit plus haut, tout est dans un état parfait de propreté que nous avions prévu à l'avance et dont témoignent les grattages à blanc des cales de halages, des cuves et des plans inclinés. Malgré que tout soit sans mouvement, quand on pénètre dans le quartier de la fabrication des guanos et aux environs des cuves où il reste encore un peu d'eau chaude, une odeur nauséabonde indéfinissable s'en dégage au point de vous soulever le cœur, prêt à rejeter.

Que serait-ce si l'on avait trouvé l'usine en marche dans tout son fonctionnement ? Les Miquelonais auraient-ils assez d'estomac pour supporter ces nausées ? Quant à l'odorat, on les dit assez bien partagés du côté de l'appendice nasal, ce qui ne veut pas dire qu'ils soient doués de la délicatesse d'un odorat susceptible. Pour s'en convaincre, il suffirait de faire appel au nez légen-

daire de Cyrano de Bergerac, sorte d'chi-
quenard qui n'avait rien d'extraordinaire bien au contraire puisque c'est une gourmandise pour les petits fours et son amour pour Roxane qui le conduisaient chez son ami le pâtissier-poète Ragueneau.

Le personnel de l'usine de baleine comprend seulement quarante personnes, qui pour la plupart sont astreintes à un travail très dur de manœuvre, d'une durée de dix heures par jour. Et encore faut-il tenir compte que ce travail ne dure que six mois avec des alternatives de chômage réduisant le personnel à une douzaine d'hommes à salaires.

Le prix de renumération de ce labou très fatigant, au dire des ouvriers eux-mêmes, est de un dollar pour ces dix heures de travail.

Les emplois un peu mieux renumérés et à bord des steamers baleiniers sont occupés par des Norvégiens. Ce fait a été contrôlé par des membres de la commission à bord du Neptune amarré à la cale de l'usine de baleine.

Le meurtre des baleines a été en 1904 de cent douze, il atteint en ce moment pour 1905 le nombre de cinquante deux.

Contrariée par la pluie, la commission n'a pu aller enquêter au grand Saint-Laurent ; au petit il n'existe pour ainsi dire aucune autre agglomération de maisons que celle de l'usine.

La promenade de la commission étant terminée, celle-ci s'est réembarquée par une brume intense à bord du Troude qui a repris la mer à petite vitesse.

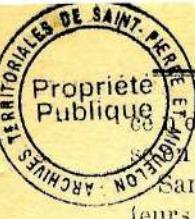
C'est vers dix heures que les membres de la commission ont été débarqués, n'ayant qu'à se louer de la courtoisie du commandant et de messieurs les officiers qui se sont mis en quatre pour être agréables aux uns et aux autres, malgré l'exiguité de leurs logements. La neutralité la plus complète a été observée de leur part dans cette question pour ou contre la baleine, où cependant ils ont les uns et les autres autant et plus de compétence que certains membres de la commission.

L'INJURE POLITIQUE

La Vigie après nous avoir traités de lâches, d'imbéciles, d'hypocrites, etc., nous qualifie nous . . . et d'autres d'enragés. A elle tout est permis, aux autres rien !

Parceque nous avons écrit que M. X était un vendu et que M. Z. était un parfait imbécile, voudrait-elle faire croire à ses lecteurs que nous avons instauré dans la presse le système d'injure politique ? Mais alors tous les journaux de France et de Navarre seraient des feuilles immondes et tous leurs rédacteurs des lâches !

Voyons Vigie un peu de logique et surtout un peu de bonne foi, avouez que s'il vous est permis de nous traiter d'enragés il nous est bien permis de vous retourner le . . . , compliment, avouez aussi que



Propriété
Publique

Ce n'est pas d'hier hélas ! que dans la presse s'inventive et on s'injurie.

Sans aller jusqu'en France que les rédacteurs actuels de la "Vigie" reprennent la collection (1^{re} série) de leur estimable journal et ils se convainceront que les rédacteurs d'alors étaient souvent — pour ne pas dire toujours — de braves anonymes et que leur langage n'était pas toujours académique.

Puisque nous sommes sur le terrain de l'Injure Politique donnons quelques extraits de la presse parisienne.

A tout seigneur, tout honneur, commençons par les **ainés confrères** de la Vigie M. H. Beranger et Gerault-Richard.

Voici en quels termes M. Béranger parlait il y a quelques années de son confrère le « **Petit Journal** » : « *L'odieuse feuille qui, pendant ces trois dernières années a par ses mensonges, ses faux, ses sophismes trompé des millions de français et perverti la conscience nationale.* »

Vers la même époque nous lisons dans la **Petite République socialiste** de Gérault-Richard un article **anonyme** consacré à un confrère où nous relevons cette phrase : « *Laissons le dégorger l'amertume de son cœur, deux colonnes de son journal y suffisent à peine. On dirait un écroulement de purin.* ». Nous recommandons cette dernière phrase à la Vigie ça ira bien avec notre égout !

Voulez vous encore un exemple du très aimé confrère Béranger, c'est son opinion sur l'**Intransigeant** : « *trop souvent l'homme des faubourgs prend son « Intran » à l'étalage comme il prend son petit verre sur le zinc; il se gargarise le cerveau de la prose de Rochefort et c'est pire que de se rincer le gosier avec le trois-six de Bercy ou la verte de Pernot frères.* »

Puisque nous parlons de Rochefort voici une curieuse page de polémique entre le directeur de l'**Intransigeant** et M. Charles Laurent rédacteur du **Paris journal** opportuniste. Elle date de 25 ans :

« **Le sauteriot de Paris-fœtus** ayant reçu de M. le capitaine X un démenti très bles-
sant s'est permis de me mêler à cette affaire,
qui ne me regarde en rien.

Je me bats avec les hommes, je ne vais pas égorger les poulets dans les basses cours. A mon âge on ne provoque pas le petit imbécile nommé Charles Laurent, on le mouche.

S'il a pensé que j'allais ainsi à la hausse de sa feuille inerte, ce jocrisse peut rengainer ses prétentions.

Ce marmiton politique a reçu sous forme de démenti, un soufflet du capitaine X. Qu'il s'adresse, pour se laver la figure, à celui qui la lui a salie. Je ne me charge pas de ce débarbouillage. »

Signé HENRY ROCHEFORT

M. Charles Laurent répondit dans le **Paris** par un entrefilet qui se terminait par ces mots : « Je méprise désormais M. Henri Rochefort »

Et Rochefort riposta une dernière fois par un article dont voici la fin :

« Il (Ch. Laurent) déclare qu'en me croiant homme d'honneur il se trompait.

Moi, je l'ai toujours pris pour un petit serin. et je ne me trompais pas. Voilà la différence.

Il ajoute qu'il me gratifie désormais de ses mépris. C'est triste, mais ça vaut toujours mieux que s'il m'avait offert son estime »

Passons du camp républicain dans le camp réactionnaire.

Vers la même époque, c'est à dire en 1881, deux frères de la veille se prirent de querelle, Robert Mitchell, qui était alors rédacteur en chef du **Gaulois** et Paul de Cassagnac qui dirigeait encore le **Pays**. Nous empruntons à la collection du **Voleur** (8 avril 1881) les détails qui suivent :

« Chaque matin, le **Pays** et le **Gaulois**, chargés jusqu'à la gueule, vomissent l'un contre l'autre une bordée d'insultes où l'épithète de **vendu** revient presque à chaque phrase. Vendu, vous n'êtes qu'un vendu, crie Cassagnac à Mitchell. — Et vous, vous en êtes un autre, glapit Robert Mitchell à Cassagnac. Lâche, s'écrie l'un, soufflé, menteur, impudent, calomniateur, poseur héroïque, calamiste, auteur d'ignominies, capteur d'héritages, vivant de la charité privée et dont la fortune est véreuse! . . . »

J'en passe et des meilleurs.

A quoi l'autre riposte :

« Esoufflé, époumonné, poussif, déplumé, malsain, apoplectique, graisseux, homme en baudruche, face de photographe hébreu, imposteur, traître, renégat, escobar, faussaire, misérable, canaille, chien enragé, polichinelle, arlequin, Robert Macaire ! »

Et la polémique continue sur ce ton pendant des jours et des semaines !

Laissons maintenant cette époque déjà lointaine et revenons à nos jours. La presse s'est-elle assagie en vieillissant ? Hélas ! non bien au contraire, nous en avons vu la preuve dans la prose des **ainés confrères**.

En voulez-vous encore un dernier exemple entre mille. Je le prends au hasard ; il est de la **Libre Parole** et s'adresse à la haute personnalité du président du Sénat, l'honorable M. Fallières : « Décidément, ce Fallières est bien ce que j'avais dit, le roi des coquins. Il en est le roi non seulement à cause de ses sujets mais aussi par ses propres qualités ! »

Il est inutile, je crois, de continuer les citations de ce genre. On peut voir par ce qui précède que nous sommes toujours restés bien au-dessous de nos confrères, bien au-dessous même de la Vigie (1^{re}, 2^{me} ou 3^{me} série) dans la voie de l'injure.

Comme conclusion de tout ceci, je citerai des extraits d'une étude de Marcel Prévost,

L'Allemagne et le Respect, et qui traite du même sujet en comparant la presse allemande à la presse française :

« C'est un lieu commun de dissertation politique, pour nos journaux et nos revues, que l'abolition progressive du respect en France. » Qui n'a lu cent fois les phrases suivantes : « Nous ne respectons plus rien. Dans aucun pays le chef de l'Etat, les pouvoirs publics, l'autorité en général, ne sont traités d'une façon si cavalière. . . . et cent autres lamentations du même genre. Convenons que la presse française n'a pas une allure uniformément respectueuse. Dans plusieurs journaux de Paris, certains noms ne sont jamais cités qu'accolés à une injure.

En revanche, on s'aperçoit que l'injure politique n'a plus aucune importance chez nous. Les amis de X et de Z les voient sans joie et sans colère traités « d'immonde X » et « d'infâme Z ». Amis et ennemis savent que cela veut dire X et Z ni plus ni moins.

Vous pouvez donc, brave Vigie, continuer à nous traiter de lâches, à parler de boue, de puanteurs, d'égoûts, voire de purins ; l'injure politique n'a plus aucune importance ! L'important pour nous est de continuer à dire des vérités : nous n'y faillirons pas.

PSYCHOLOGIE

De la question Baleine

A tort ou à raison, certains chroniqueurs voudraient attribuer la même caractéristique à la question baleine qu'à la construction en ciment armé.

Dans cet ordre d'idées, on va jusqu'à déprécié les avis et indications de certains membres de la commission comme entachés de parti-pris et même d'incompétence relative, parce qu'ils ne seraient ni de vrais ni de gros armateurs.

Ceux auxquels nous faisons allusion ont fait leur preuve, et c'est leur faire injure que de les combattre dans de telles conditions, sans doute hors de leur présence, quand eux auraient si bon droit de se récrier, peut-être inutilement, d'avoir été, avec intention, noyés dans un bien trop grand nombre de fonctionnaires dont l'incompétence éclate de leur aveu même d'ignorer complètement la question et de s'en désintéresser.

Ils en font partie par dépendance hiérarchique et le seul aiguillon qu'ils aient, à faire ou à participer à faire quelque chose, est que ce quelque chose puisse les signaler à l'attention de l'administration centrale.

Cette précision de la situation respective et même responsable de chacun, nous nous serions bien gardé de la soulever si l'on n'avait pris la précaution de déprécié à l'avance les avis et opinions de M. Celui-ci et de M. Celui-là.



ANNONCES & AVIS

A VENDRE ou A LOUER

Une MAISON à étage, cave et grenier, ayant cour et jardin, eau de source dans la cave, sise au coin des rues du Barachois et Boursaint.

S'adresser à M. René Collet.

A VENDRE

Salon. — Piano. — Salle à manger. — Buffet. — Chambres à coucher. — Tables. — Chaises. — Stores. — Rideaux. — Tableaux. — Meubles de cuisine et d'appartements.

S'adresser au Rév^d TEMPLE
RUE MAMYNEAU

A VENDRE

Comestibles divers. — Vins en bouteilles. — Parfumerie. — Articles de pharmacie. — Livres de médecine. — Ustensiles de cuisine, linge de corps, de chambre à coucher, de table et de toilette. — Une machine à coudre etc. etc.

Ustensiles, linge et livres sont neufs.

S'adresser à M. Th. CLÉMENT
ROUTE DE GUEYDON

A VENDRE

UN PIANO

S'adresser à M. GAILHAC

Le Gérant, Fernand Mazier.

St-Pierre Miquelon. — Imp. du Réveil.

Il est un fait acquis pour tout le monde et sur lequel nous regrettons d'être obligé de revenir, c'est que les fonctionnaires, et par leur court séjour et par la sécurité de leur solde, sont complètement désintéressés des événements fastes ou néfastes que le commerce et l'armement peuvent courir. Il y a si peu de parti-pris à combattre l'utilité de cette installation, que M. Légasse lui-même, au mois de décembre 1903, s'est vu dans l'obligation de renoncer à cette idée d'usine de baleine devant l'opposition et les objections qui lui étaient faites à la première réunion électorale de l'île aux Chiens par les petits pêcheurs de cette localité.

Si depuis cela, M. Légasse a changé d'opinion à ce sujet, nous sommes à même de dire pourquoi, quand et comment, et de convaincre le moins initié aux affaires de commerce jusqu'où va notre bon droit. Ce n'est pas un argument de la dernière heure et nous serons à même, quand on le voudra, d'en fournir la preuve irréfutable.

Comme la Chambre de Commerce, comme le maire de l'île aux Chiens, nous sommes étonné que le représentant de ces braves marins n'ait pas fait partie de la commission. Ils y étaient d'autant plus intéressés qu'il y va de leur existence matérielle et de leur sécurité. Les lieux de pêche autour de nos îles sont fort limités, et par cela sont fort fréquentés par une nombreuse flottille de petits pêcheurs. En traversant ces groupes compacts de petites embarcations pour ainsi dire journallement, il y a donc ce double danger à envisager, de risquer à chaque instant leur existence et de perdre leurs fonds de pêche, ce qui serait la misère pour eux.

Le syndicat des armateurs lui-même n'a pas trouvé grâce et cependant il est solidaire avec ceux de Granville et de Saint-Malo, dont les présidents MM. Allain et Mignot sont en bons termes avec M. Légasse, à ce point que ce dernier fait partie du syndicat de St-Malo.

En en faisant partie, M. Légasse est englobé, au point de vue armement, dans les protestations que ces deux syndicats ont chargé celui de Saint-Pierre de faire valoir pour eux.

Que ceux qui ont un peu de logique aillent donc soutenir que les syndicats ne représentent pas les intérêts de la pluralité des armateurs; et encore nous ne parlons pas du Comité central des armateurs de France auquel tous ces syndicats sont affiliés. Va-t-on dire aussi que toutes ces personnalités marquantes sont autant d'incompétences dans des questions où l'expérience est tout et la science problématique n'est rien, même moins que rien.

Va-t-on pour quarante Miquelonnais, qui n'auront même pas l'endurance voulue de se livrer à des travaux aussi pénibles, va-t-on risquer l'existence de

milliers de marins et de familles, au profit de qui ? d'un capitaliste étranger, d'un Allemand qui craint d'être chassé d'où il est, et aussi au profit d'un Quelconque qui veut se faire une situation lucrative à nos dépens.

La psychologie de l'affaire baleine la voilà dans toute sa nudité; et que l'on ne vienne pas nous parler de son apport budgétaire, il sera négatif par les dépenses d'installation d'un local et d'un poste important de douaniers à Miquelon.

TÉLÉGRAMMES

Nous reproduisons ci-dessous les télégrammes des syndicats de Saint-Malo et de Granville pour bien faire voir à nos lecteurs avec quelle importance l'armement métropolitain lui-même envisage cette affaire d'installation d'usine de baleine, en chargeant le syndicat de Saint-Pierre de protester en leur nom.

Sans aucun doute, ces deux syndicats et leurs chambres de commerce feront intervenir le Grand Syndicat de Paris, dont M. Riotteau, député, est président de la section des grandes pêches maritimes.

Il y a donc lieu de supposer que la défense de nos intérêts est entre bonnes mains et que tout sera tenté pour les sauvegarder et éviter la ruine de nos grandes pêches, déjà bien compromises par la cession du French-Shore.

*

Granville 10 Juillet 1905

A Syndicat des armateurs Saint-Pierre et Miquelon.

Syndicat armateurs vous prie protester en son nom à enquête commode contre création usine baleine Miquelon courrier portera motifs Chambre Commerce appuiera.

ALLAIN, président

**

St-Malo 13 Juillet 1905

A Syndicat des armateurs Saint-Pierre-Miquelon

Déposez protestation de notre syndicat.

MIGNOT, président